

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :

2 dont DGS : 0 H ou 0 F DGAS : 1 F 1 H DGST : X H ou X F

Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F

(B) N° de département :	60	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)	(F) Primo-nominations année 2023	
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
CC THELOISE	EPCI	DGS	0	0
		DGAS	1	0
		DGST	0	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
		Total par sexe	1	0

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

	(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)	Emplois fonctionnels concernés	
		HOMME	FEMME
DGS	0	0	
DGAS	0	1	
DGST	0	0	
Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	
Total par sexe années antérieures	0	1	
(H = F + G) Total primo par sexe	1	1	
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023			
(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)			
Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0		
Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant	
Contribution due			
Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0		
Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant	
Contribution due			

09 AVR. 2024

Le Président,

Pierre DESLIENS



Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.